

P-2

**CONSEIL CANADIEN DE LA MAGISTRATURE**

ENQUÊTE EN VERTU DE L'ARTICLE 63 (2) DE LA LOI SUR LES JUGES  
RELATIVEMENT À L'HONORABLE MICHEL GIROUARD

**POWERPOINT PROJET ÉCREVISSE / RÉSUMÉ DE L'ENQUÊTE**

CONSEIL CANADIEN DE LA MAGISTRATURE  
CANADIAN JUDICIAL COUNCIL

In the case/Dans l'affaire : L'honorable juge Michel Girouard

Exhibit No/No. de la pièce... P-2

Filed on/ Déposée le ... 4 mai 2015

Place/Lieu: QUÉBEC

Registrar/Greffier(ière): EMMANUELLE BÉLICE

---

# Projet ÉCREVISSE

## Résumé de l'enquête



# LETTRE DU PUBLIC À L'ÉTÉ 2008

Cette lettre est adressée dans le but de dénoncer l'inaction des policiers de Val-D'or.

Nous sommes des parents de la Ville de Val-D'or qui sont consterné par le trafic de drogue et de toute la violence depuis les dernières années.

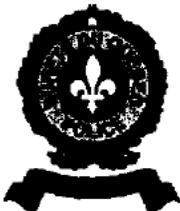
Récemment, une escouade spéciale de la S.Q. de Montréal est supposé d'être basé à Val-D'or pour lutter contre ce fléau. Parcontre, le résultat est piètre car seul les petits revendeurs sont touchés par ces opérations. Ici, à Val-D'or, nous savons tous que les vrais gros trafiquants sont; Serge Pomerleau, Lefebvre Luc BOULAY, et [REDACTED].

Curieusement, cette gang n'est jamais dérangé par la police. Il y a une rumeur qui circule à Val-D'or que la raison pour cela est que cette gang aurait infiltré la police de Val-D'or ainsi que le palais de justice de Val-D'or.

C'est pour ces raisons que nous demandons de l'aide de l'extérieur de notre ville.

NOUS aurions aimé nous adresser publiquement aux médias, mais nous craignons les représailles de cette gang ainsi que certains policiers véreux.

Comme citoyens, nous avons droit à une qualité de vies ici comme ailleurs.



## OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

- **Démanteler les organisations criminelles de Val-d'Or impliquées dans le trafic de stupéfiants sur tout le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue, le Nord-est de l'Ontario et les communautés autochtones du Nord du Québec.**
- **Solutionner de nombreux événements de violence commis par ces organisations et reliés au contrôle de territoire**



# DÉROULEMENT DU DOSSIER

## Enquête et procédures judiciaires

### Avril 2009

- Début du projet ÉCREVISSE par l'Équipe d'enquêtes régionales (EER) de Val-d'Or

### Septembre 2009

- Les enquêteurs de la Division des enquêtes sur le crime organisé (DECO) se joignent à ceux de l'EER. Collaboration avec la Division des enquêtes sur les crimes contre la personne

### 13 janvier 2010

- Autorisation d'écoute électronique et de surveillance vidéo valide pour 1 an

### 6 et 7 octobre 2010 : Ratissage

- 62 arrestations, 57 perquisitions et plus de 400 policiers présents.
- Plusieurs autres arrestations et perquisitions reliées au projet ÉCREVISSE ont eu lieu après ces dates en 2011 et 2012.



# DÉROULEMENT DU DOSSIER

## Enquête et procédures judiciaires

### 15 décembre 2011

- L'ensemble des membres de la cellule [REDACTED] à une exception, reconnaissent leur culpabilité aux infractions leurs étant reprochées

### 11 octobre 2012

- Les membres de la cellule BOULET ont été reconnus coupables des infractions leurs étant reprochées à la suite d'un procès tenu devant l'honorable Jean-François Dionne, j.c.q.

### 9 octobre 2014

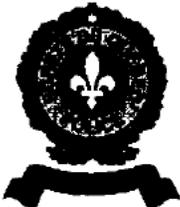
- Déclaration de culpabilité de Serge POMERLEAU, Denis LEFEBVRE et Yves DENIS. Tous les autres membres de cette cellule avaient reconnu leur culpabilité avant le procès (à une exception)

### En cours

- Procès de Thierry BÉLAND.

### À venir

- Deux procès (5 accusés) concernant 3 meurtres, un procès de trafic de drogue et deux d'entraves à la justice.



## MOYENS D'ENQUÊTES

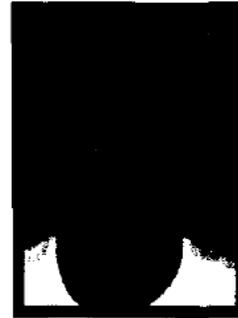
- Opérations d'infiltration
- Plus de 400 mandats
- 280 observations statiques
- Près de 300 surveillances physiques
- 17 entrées subreptices
- Écoute électronique
  - 74 sujets visés
  - 120 000 conversations
  - 400 000 messages textes
- 11 balises de localisation
- 2 bavards
- 10 caméras de surveillance
- 5 témoins provenant du milieu criminel (2 sous contrat)
- 115 personnes arrêtées

# STRUCTURE DE L'ORGANISATION

Contrôle du territoire



Serge Pomerleau



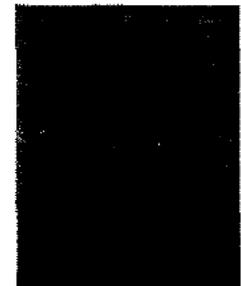
Denis Lefebvre



Luc Boulet



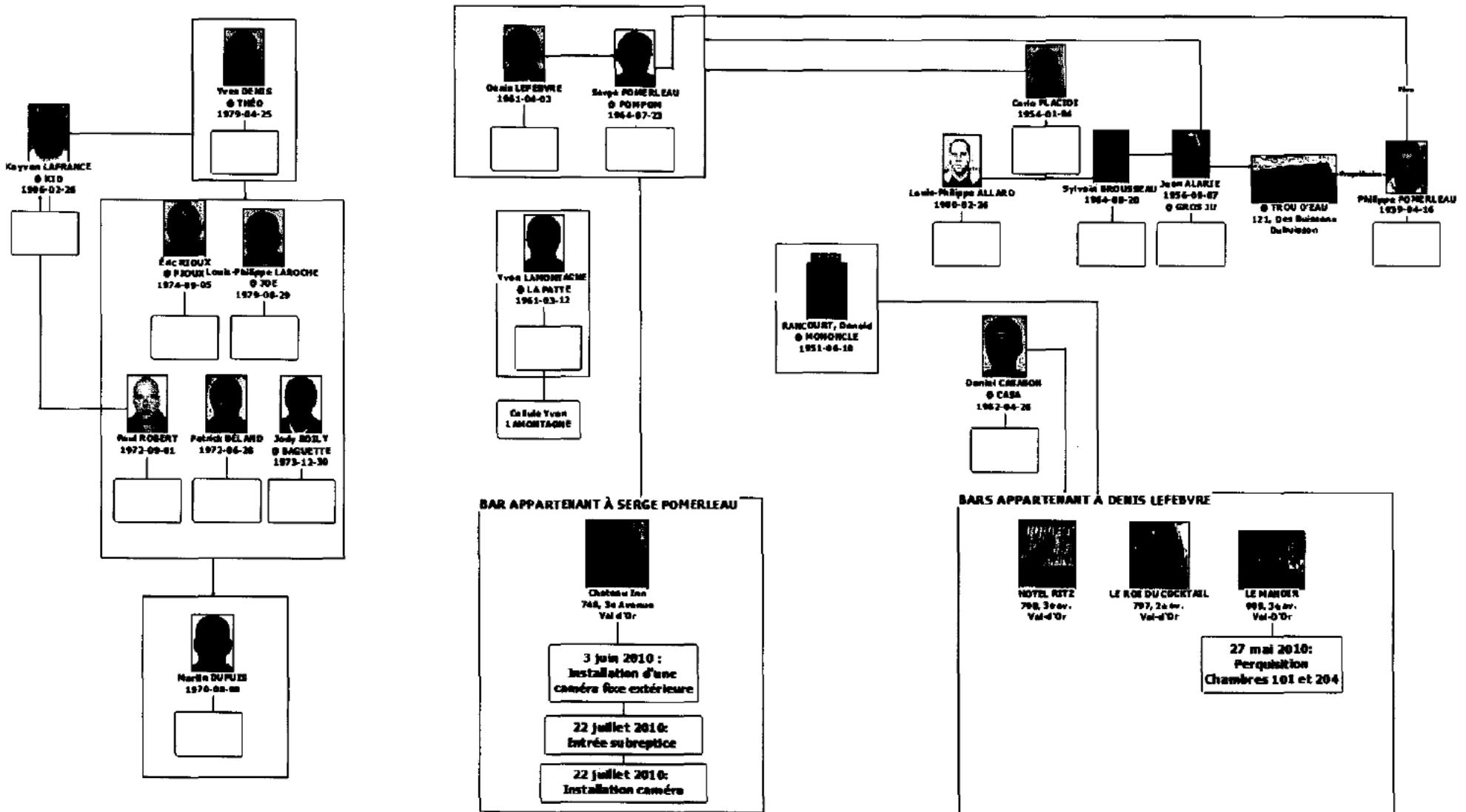
Thierry Béland



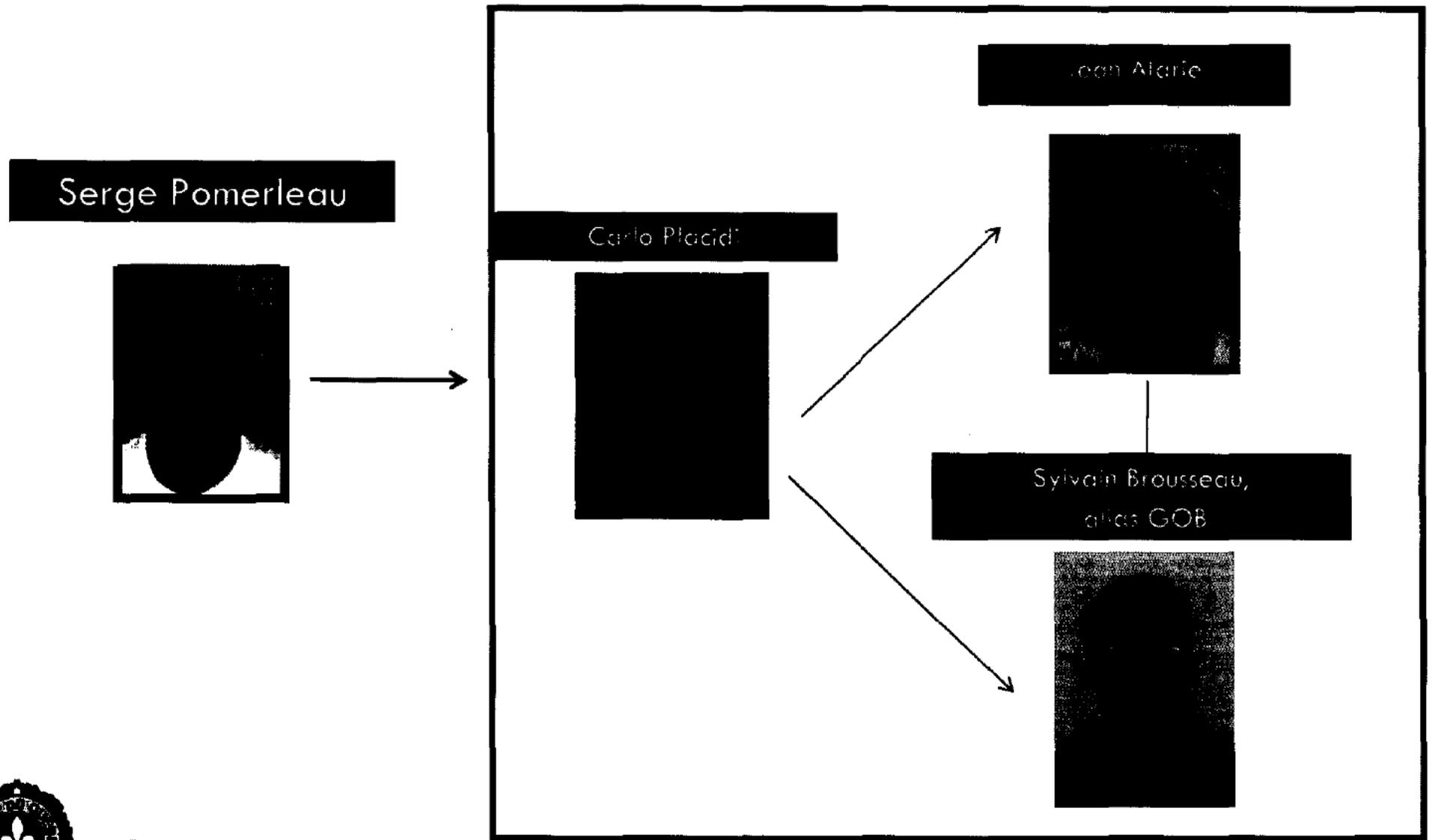
# ORGANIGRAMME

## Principaux sujets de l'organisation criminelle

### CELLULE DE DENIS LEFEBVRE



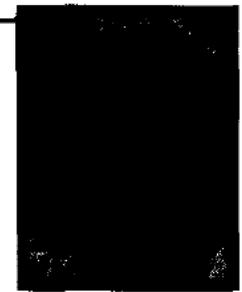
# L'APPROVISIONNEMENT EN COCAÏNE



# JEAN ALARIE

## Trafic de cocaïne

- S'occupe de la réception et de la distribution des kilos de cocaïne en Abitibi. Il s'agit de son activité principale.
- Conserve un inventaire détaillé et la comptabilité reliés à la vente des kilos de cocaïne. Il reçoit et distribue en moyenne 14 kilos par mois (650 kilos / 46 mois).
- Donald Rancourt est le lien entre les acheteurs de kilos et Jean Alarie et Serge Pomerleau.



### JANUARY / JANVIER

78-08112001 1955 RedWhite  
 2007 Lot: 2010-815 Cherry  
 ; rem 4 M/12/07

SUNDAY / DIMANCHE	MONDAY / LUNDI	TUESDAY / MARDI	WEDNESDAY / MERCREDI	THURSDAY / JEUDI	FRIDAY / VENDREDI	SATURDAY / SAMEDI
	1 <small>New Year's Day Jour de l'An</small>	2	3 L-2-AM B-19 X 39 B-20 AM 39 X	4	5	6
7	8	9	10	11 L-2-RR B21-B22- LW X ②	12 REC REC 5 4LW Goo	13
14	15 <small>Martin Luther King Jr. Day (USA)</small>	16	17	18	19 L-1 mic 023 7-30 X ③	20
21	22 2000 PARTIE A-O	23 L-2- B24-B25 TRDA-① X 7 X-30 Res 17	24	25	26 B-26 SIS ④ L1 X 4445-1018	27
28	29	30	31		DECEMBER DÉCEMBRE 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	FEBRUARY FÉVRIER 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28



# JEAN ALARIE

## Trafic de méthamphétamines et de cannabis



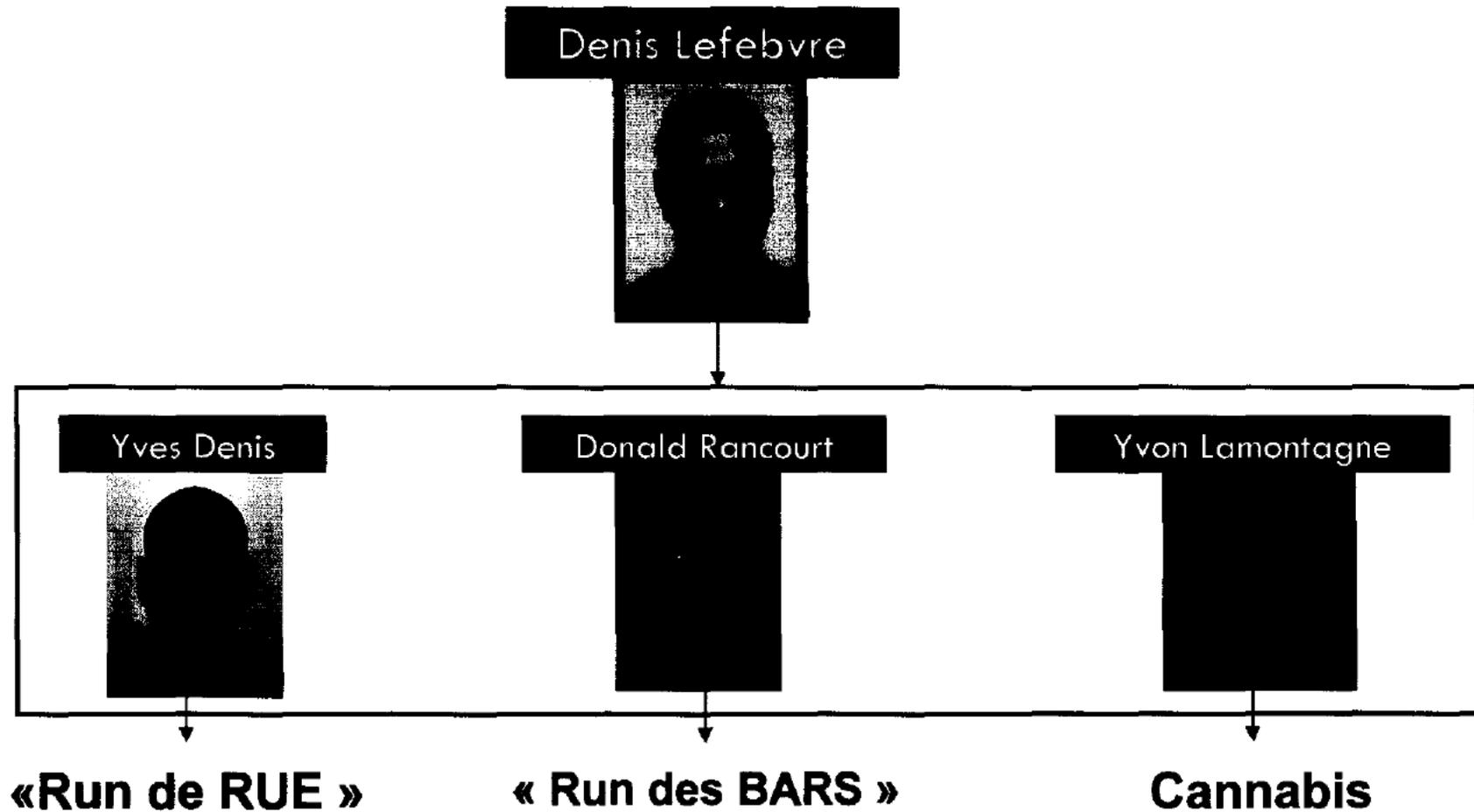
- Transige des méthamphétamines avec Steve Robert (5000 comprimés le 15 mai 2010) et Kayven « Kid » Lafrance en juillet 2010 (carnet ci-bas) et septembre 2010 (7100 comprimés).

OK  
16 JUI KID BAL 24750 PAYER 20 JUI  
OK → BAL 14750 10 JUIET  
OK PAYER PILULE →

- Le 12 avril 2010, Jean Alarie reçoit « 5 » (5000\$) pour le « vert » (cannabis) d'Yvon (Lamontagne) de Donald Rancourt.
- A plaidé coupable et a été condamné à 11 ans de détention pour trafic de drogue et gangstérisme.



# RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DE DENIS LEFEBVRE



---

## **DENIS LEFEBVRE**

### **Responsable de cellule**

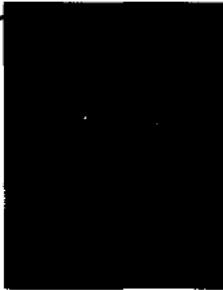


- Plus important collaborateur de Serge Pomerleau.
- Ami et partenaire criminel de longue date d'Yvon Lamontagne.
- Rencontre régulièrement Yvon Lamontagne et Donald Rancourt.
- Souvent au bar Ritz et au bar Manoir Val-d'Or.
- Propriétaire de l'immeuble abritant le bar Ritz (lieu cache de drogue).
- Contrôle le bar Manoir Val-d'Or (lieu de caches de drogue).
- Condamné à 20 ans de détention.



# **DONALD RANCOURT**

**bras droit – contrôle territoire – Run des bars**



- Bras droit de Denis Lefebvre.
- Fait les rencontres concernant le contrôle de territoire.
- Sert d'intermédiaire lors de transactions de drogue, dont certaines impliquant Yvon Lamontagne.
- Supérieur hiérarchique de Daniel Casabon et responsable de la « Run des bars ».
- Présence fréquente aux bars Ritz et Manoir Val-d'Or.
- Décédé le 6 octobre 2010 lors de la perquisition de son domicile.



# « RUN DES BARS »

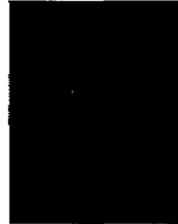
Denis Lefebvre



Yves Denis



Donald Rancourt



Yvon Lamontagne



« Run des BARS »

Daniel Casabon «CAZA»



Bar Ritz



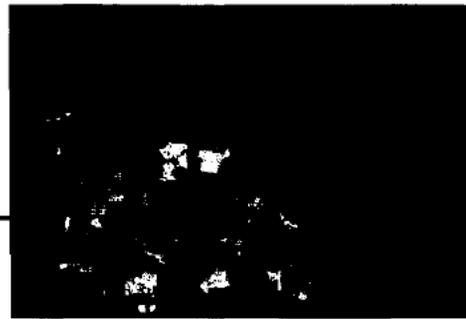
Bar Manoir

Bar Cocktail

# **DANIEL CASABON**

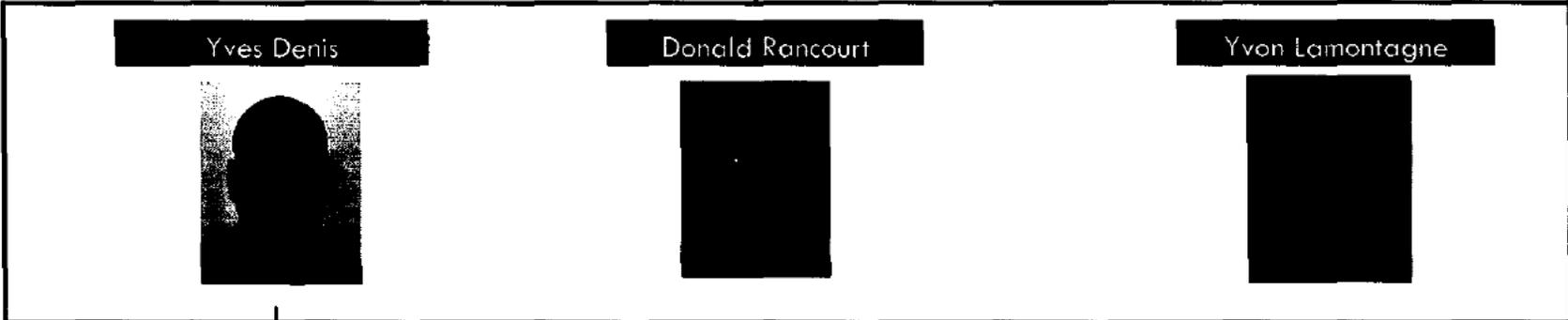
## **Trafic dans les bars (run des bars)**

- Bras droit de Donald Rancourt concernant le trafic aux bars Ritz, Manoir et Cocktail où il y a vente de cocaïne, cannabis et haschich
- Superviseur des courriers (runner) et vendeurs de drogue. S'occupe de l'horaire des vendeurs, de la comptabilité et de remettre l'argent à Donald Rancourt. Approvisionne certains clients particuliers.
- A accès à la cache du Manoir Val-d'Or et du Ritz. Il y a vente de cocaïne, cannabis et haschich dans les bars.
- A plaidé coupable et a été condamné à 7 ans de détention pour trafic de drogue et gangstérisme.



# « RUN DE RUE »

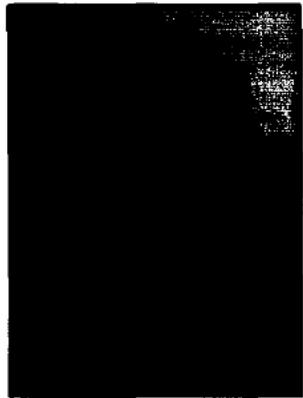
Denis Lefebvre



Kayven Lafrance



Paul Robert



Château Inn  
Chambre #38



# **PAUL ROBERT**

**Courrier « run de rue »**



- Courrier travaillant pour le compte de la « run de rue », sous responsabilité de Kayven Lafrance.
- A accès à la chambre 38 du Château Inn où se trouvent en permanence d'importantes quantités de cocaïne, cannabis et métamphétamines.
- Fait fréquemment des transactions avec Yvon Lamontagne pour approvisionner la chambre 38 en cannabis.
- Vide la chambre 38 le 5 octobre 2010.



# PAUL ROBERT

## Courrier « run de rue »

- Filmé en possession d'un objet qui s'apparente à un kilo de cocaïne dans la chambre 38.



2010 **Juillet** Photo: Pierre Philippe Brunel

72

DIMANCHE	LUNDI
5 BOB 3 TR 3 KID 1 MIRD 1 BASSE 1 <del>TR</del> 1 <del>WED MEUR</del>	
4	B597 KID RESTE 4 X5
BLOO BASSE RESTE 1 BLOI TR RESTE 1 11	RECU 5 GOB RESTE 5 12
18	19
B606 BOB RESTE 1 25	B607 KID RESTE 0 26

# DISTRIBUTION ET APPROVISIONNEMENT DE CANNABIS

Denis Lefebvre



Yves Denis



Donald Rancourt



Yvon Lamontagne



63, des Prés



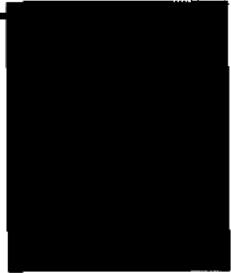
1625, 3<sup>e</sup> Avenue



352, des Fougères

# **YVON LAMONTAGNE**

**Production – approvisionnement – distribution**



- Ami et partenaire criminel de Denis Lefebvre depuis longtemps.
- Reçoit le cannabis d'au moins 9 producteurs et l'achemine à une cache située au 63, rue des Prés à Val-d'Or.
- Distribue le cannabis à la ½ livre à un nombre restreint de clients (environ 7 acheteurs identifiés).
- A plaidé coupable et a été condamné à 9 ans de détention pour trafic de drogue et gangstérisme.

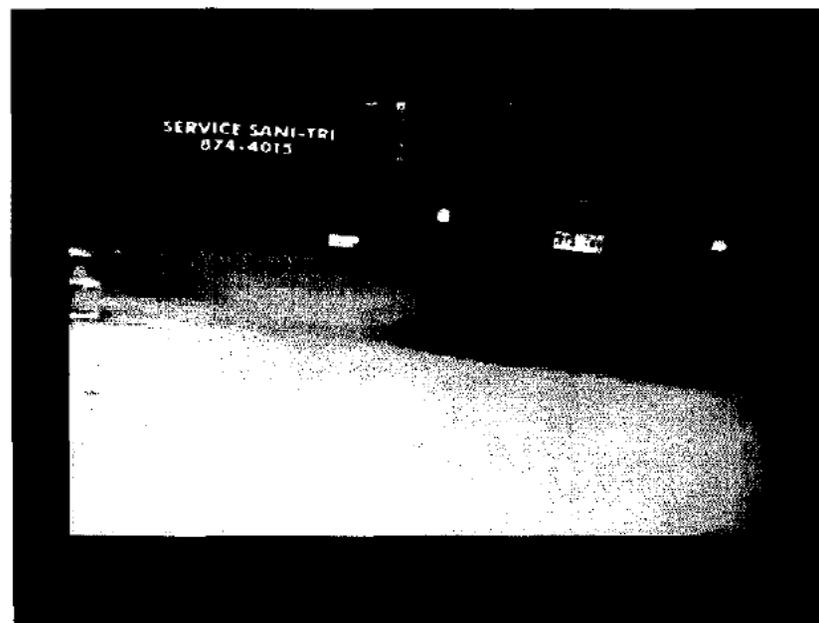




# YVON LAMONTAGNE

## Surveillance vidéo au Vidéotron du 1625, 3<sup>e</sup> Av. Val-d'Or

- 12 novembre 2009, installation d'une caméra permettant de voir à l'arrière du commerce Vidéotron et le 3 décembre d'une autre permettant de voir l'avant.



- 28 janvier 2010 au 7 juillet 2010, présence d'un micro à l'arrière du commerce Vidéotron.



# YVON LAMONTAGNE

Surveillance vidéo au Vidéotron du 1625, 3<sup>e</sup> Av. Val-d'Or  
Transaction avec Jean ALARIE

- Le 24 avril 2010 vers 11 h 15, Jean Alarie se rend derrière le Vidéotron avec un petit objet blanc et rencontre Yvon Lamontagne.



# YVON LAMONTAGNE

Surveillance vidéo au Vidéotron du 1625, 3<sup>e</sup> Av. Val-d'Or  
Transaction avec Paul ROBERT

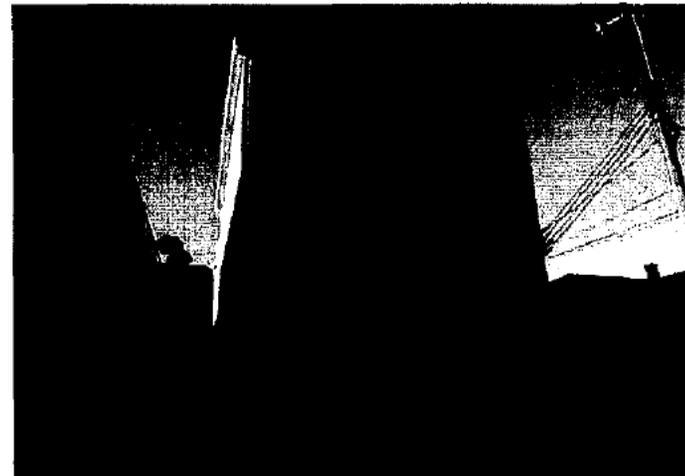
- Observé à de nombreuses occasions entre le 17 novembre 2009 et le 3 octobre 2010.



# YVON LAMONTAGNE

## Surveillance vidéo à d'autres endroits à Val-d'Or

- **22 février 2010, installation de caméras de surveillance à l'extérieur:**
  - Face au 63, rue des Prés (cache d'Yvon LAMONTAGNE)
  - Face au 352, sentier des Fougères (résidence Yvon LAMONTAGNE)
  - Derrière Pavage Val-d'Or (commerce de Denis LEFEBVRE)
- **3 juin 2010, installation d'une caméra permettant de voir l'arrière du « Château Inn » et le 22 juillet 2010 dans la chambre 38 (cache de drogue de la « run de rue »).**



# YVON LAMONTAGNE

Perquisition de son domicile le 6 octobre 2010 (1/3)

## RÉSULTAT DE LA PERQUISTION

- 26,52 kg de cannabis dans 112 sacs dans une poche de hockey, un sac sport et deux sacs poubelle.
- 3 téléphones cellulaires.
- 1 fusil de calibre 12 et des munitions.
- Sacs de plastique dans la boîte de son camion. 1000 sacs par boîtes.



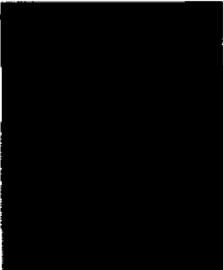
# YVON LAMONTAGNE

Perquisition de son domicile le 6 octobre 2010 (2/3)



# YVON LAMONTAGNE

Perquisition de son domicile le 6 octobre 2010 (3/3)



sacs / 17.15 kg



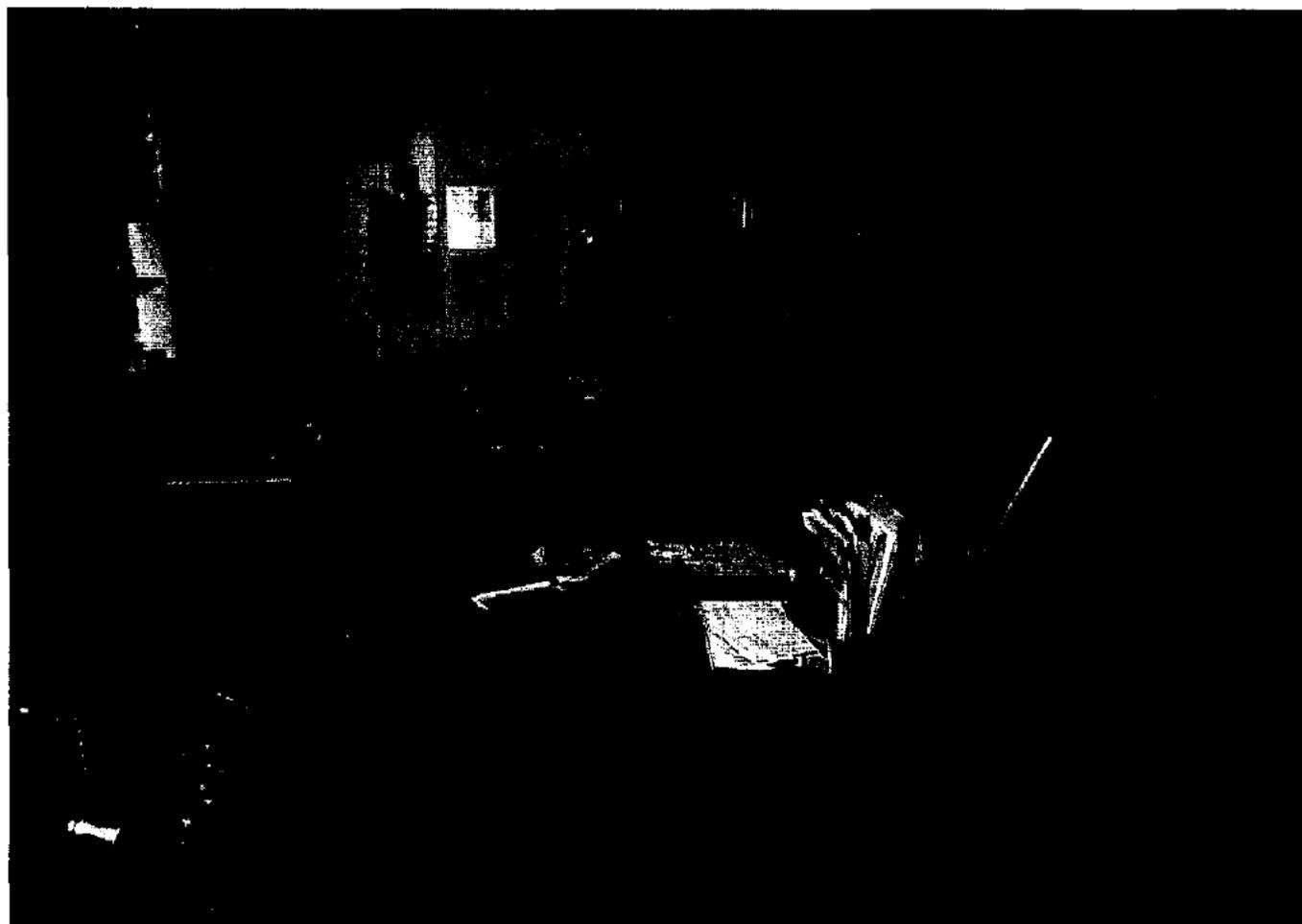
4 sacs / 0.97 kg



# YVON LAMONTAGNE

Perquisition de son commerce le 6 octobre 2010 (2/8)

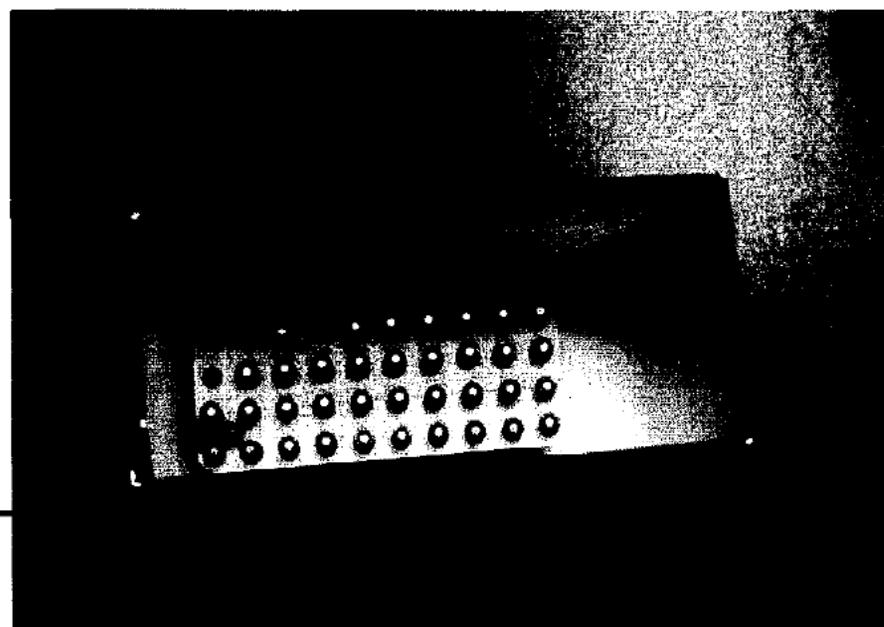
Bureau (1/3)



# YVON LAMONTAGNE

Perquisition de son commerce le 6 octobre 2010 (3/8)

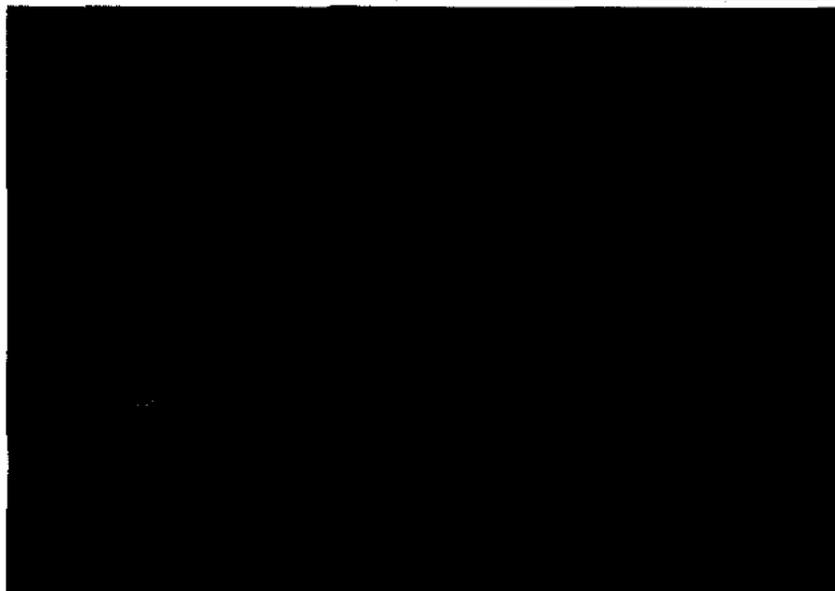
Bureau (2/3)



# YVON LAMONTAGNE

## Perquisition de son commerce le 6 octobre 2010 (4/8)

### Bureau (3/3)



4+4	45		
partiel	20		
Manen	50		
Heure	45		
L. B.	25		
PK/S	10		
	<u>195</u>	vanche	212 Acheté

---

TOTAL Bu Moss parfait	19190		
	- 1300	dépense	
	<u>17890</u>		
	- 17000	prize	
	<u>940</u>		

---

309430	211540		
+ 940	+ 940		
<u>310380</u>	<u>212480</u>		

310380 + 212480 = 522860

---

inventaire	137	FRONT: 190.200	cash. 98760
	<u>227800</u>		

Document original dans le véhicule de Denis Lefebvre

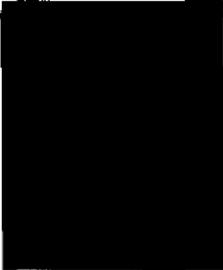
1-2010 11100  
100/10-1100 013  
12/10/10

2/3

# YVON LAMONTAGNE

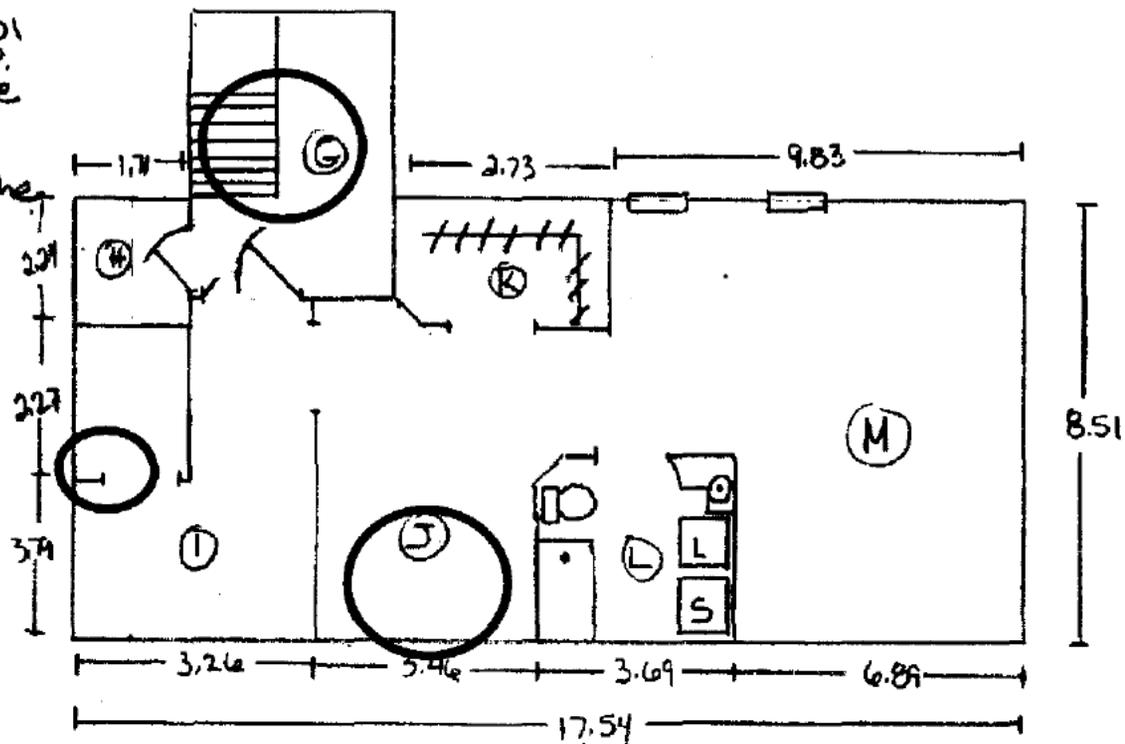
Perquisition de son commerce le 6 octobre 2010 (5/8)

Plan du sous-sol



3P-2

# 728-08112-001  
TRAFFIC STOP.  
1625 3<sup>e</sup> Avenue  
VAL-D'OR  
2010-10-06  
Sylvain Larache  
# 8988

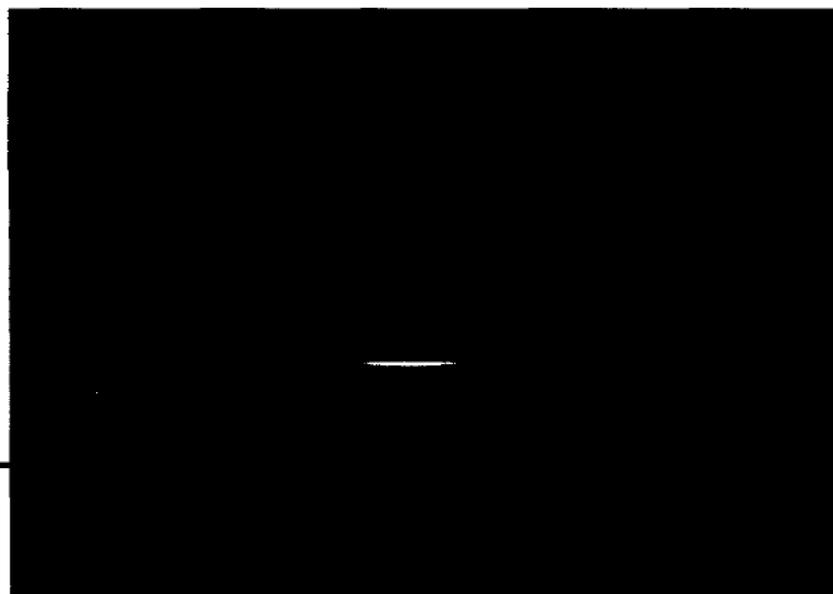


SOUS-SOL  
VIDEOTRON

# YVON LAMONTAGNE

Perquisition de son commerce le 6 octobre 2010 (6/8)

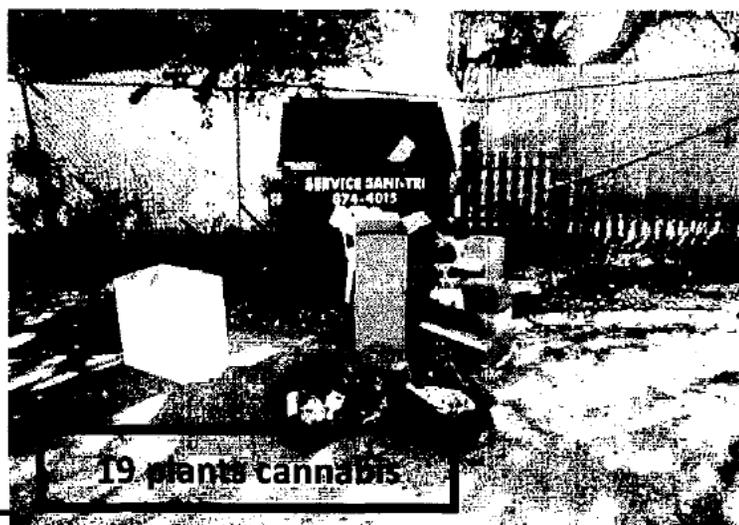
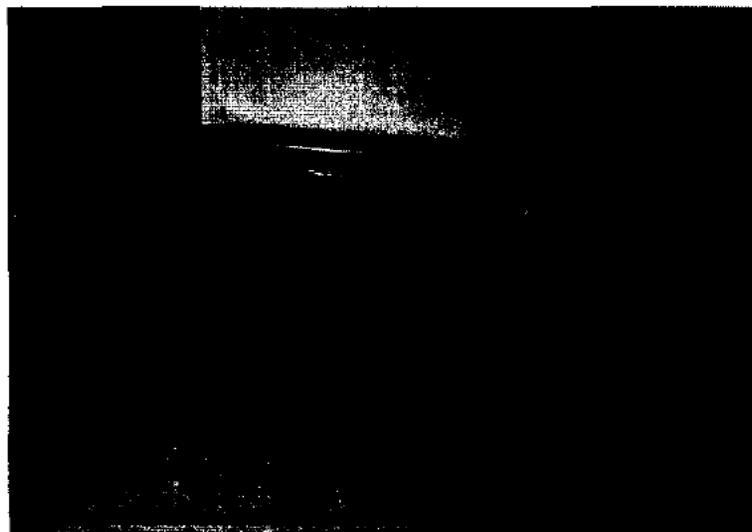
Sous-sol (pièces G et J)



# YVON LAMONTAGNE

Perquisition de son commerce le 6 octobre 2010 (7/8)

Pièce I (rangement au sous-sol) et extérieur

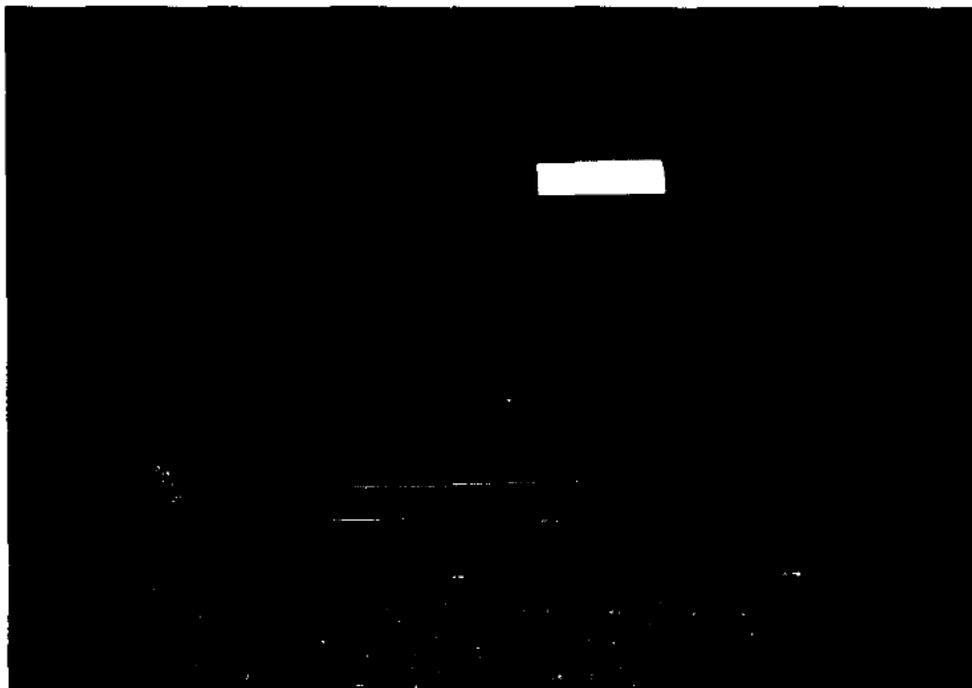


# YVON LAMONTAGNE

Perquisition de son commerce le 6 octobre 2010 (8/8)

Enregistreur numérique

- Découvert dans le bureau (pièce E) – enregistrement vidéo des caméras de surveillance du commerce.



# DANIEL CASABON

## Transaction avec Yvon LAMONTAGNE

- A fait l'achat de haschich au kilo directement d'Yvon Lamontagne en août et septembre 2010 (réf. vidéo 4)



1 kilo de haschich – Manoir Val-d'Or



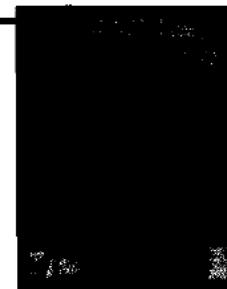
1 kilo de haschich – Guy Gauthier



# JEAN ALARIE

## Transaction avec Yvon LAMONTAGNE

- Le 17 septembre 2010, il reçoit d'Yvon Lamontagne au moins un sac ziploc correspondant aux autres sacs de ½ livre de cannabis transigés par Yvon Lamontagne.



# YVON LAMONTAGNE

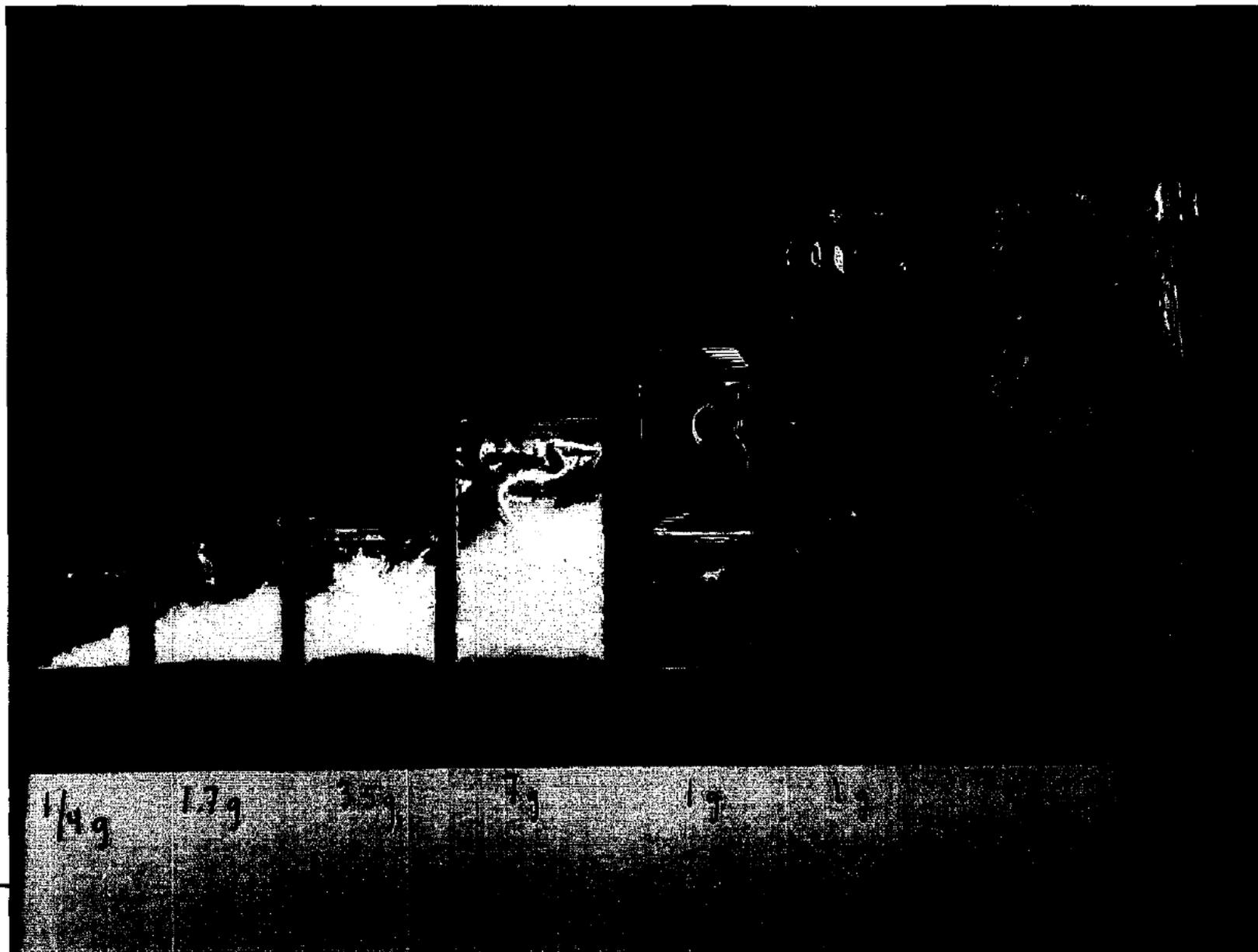
## Déclaration

- Ébranlé et collaborateur.
- Fait la description de ce qui est retrouvé chez lui et à son commerce et indique que c'est à lui (armes, drogue, argent).
- Aucune des armes qu'il possède n'est enregistrée.
- Il est le seul à connaître la combinaison du coffre-fort de son bureau.
- Ne parle contre aucun de ses complices.
- « C'est juste une question d'argent ».



# EXEMPLES DE QUANTITÉS DE DROGUES

Cocaïne – Haschich - Cannabis



# Projet ÉCREVISSE

## Conclusion

